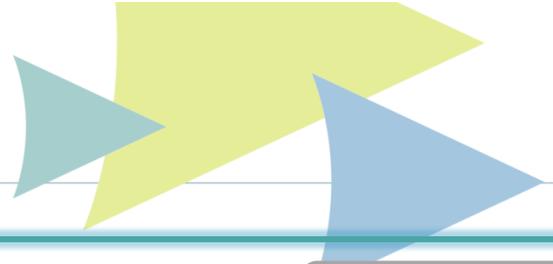




Vers un schéma de développement des ZAE du Sarladais

Assemblée Générale de l'AIS – lundi 3 décembre 2012





▶ **Introduction**

18h45 => 19h00

▶ **Synthèse du diagnostic et grands enjeux**

19h00 => 19h15

▶ **Synthèse des grands principes du schéma de développement**

- ▶ Cadre général
- ▶ Organisation de l'offre
- ▶ Qualité des zones
- ▶ Animation des acteurs

19h15 => 19h45

▶ **Synthèse des travaux à mener à court terme**

19h45 => 20h00

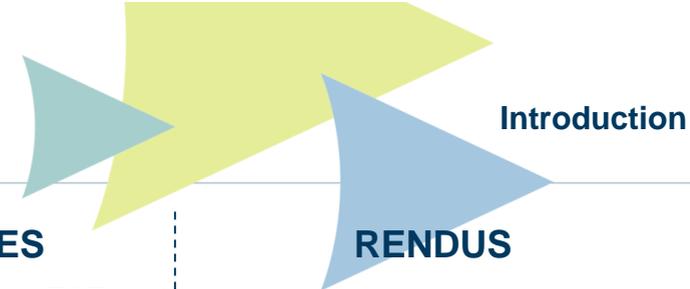
▶ **Annexes**

- ▶ **Mobilisation de l'AIS, avec l'appui de la Maison de l'emploi (MDE) pour obtenir des réponses concrètes des élus sur l'avenir des zones d'activité**

- ▶ **Mise en place depuis fin août d'une méthodologie**
 - ▶ Participative (binômes de travail élus / entreprise représentant chaque ZAE) et transparente,
 - ▶ en proximité avec les acteurs locaux,
 - ▶ avec l'appui d'un regard professionnel externe via Stéphane Morel du cabinet Katalyse

- ▶ **Objectifs multiples de ce travail :**
 - ▶ Réaliser un diagnostic du tissu économique et des ZAE du Sarladais en créant une dynamique collective par la mobilisation de binômes chefs d'entreprise / élus
 - ▶ S'appuyer sur cette dynamique pour élaborer un projet de schéma de développement des ZAE du Sarladais à soumettre aux entrepreneurs (en zone et hors zones), élus et administrations en décembre

Quelle a été la méthodologie employée depuis début septembre ?



ETAPES

Démarrage des travaux **fin août** avec le diagnostic interne et externe

Restitution de la phase de diagnostic le **15 octobre matin**

3 ateliers de travail **lundi 5 novembre** de 12h30 à 15h30

Synthèse des travaux d'ateliers **19 novembre** de 16h à 19h

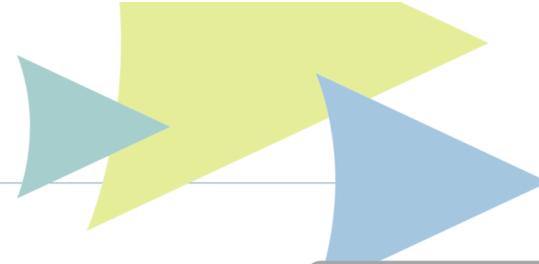
Assemblée Générale de l' AIS
le 3 décembre à partir de 18h

OBJECTIFS ET MODALITES

- ▶ Identifier les forces et les faiblesses des ZAE du Sarladais via des analyses internes et externes
- ▶ Identifier les enjeux de développement des zones en Sarladais
- ▶ Échanger et valider les points clés du diagnostic (interne et externe)
- ▶ Valider les enjeux de développement des ZA en Sarladais
- ▶ Rendu final par sous-groupe
- ▶ Présenter la synthèse des réflexions de chaque sous-groupe
- ▶ Échanger collectivement
- ▶ Valider le plan d'actions à court terme et la trame du schéma à présenter lors de l'Assemblée Générale de l' AIS
- ▶ Présenter le projet de schéma de développement des ZAE, notamment les actions prioritaires à mettre en œuvre

RENDUS

- ▶ Document détaillé de diagnostic des zones d'activité en Sarladais
- ▶ Support de réunion
- ▶ Document de synthèse de 5/6 pages pour diffusion par l' AIS (mis en ligne sur le site www.mdepn.com)
- ▶ Support de réunion et support pour chaque atelier
- ▶ Document détaillé – support de présentation
- ▶ Support d'Assemblée Générale



▶ **Introduction**

18h45 => 19h00

▶ **Synthèse du diagnostic et grands enjeux**

19h00 => 19h15

▶ **Synthèse des grands principes du schéma de développement**

- ▶ Cadre général
- ▶ Organisation de l'offre
- ▶ Qualité des zones
- ▶ Animation des acteurs

19h15 => 19h45

▶ **Synthèse des travaux à mener à court terme**

19h45 => 20h00

▶ **Annexes**

- ▶ **8 EPCI et 92 communes**
- ▶ **Une superficie de 1 411 km²**
- ▶ **Un bassin d'emploi rural avec 36 habitants au km²**
- ▶ **Un territoire attractif, malgré une population vieillissant : 50 797 habitants en 2009, soit +7% en 10 ans**
- ▶ **Un bassin d'emploi d'environ 19 000 emplois en 2009 et 4 354 établissements en 2010 sur le Sarladais**
 - ▶ Un taux de chômage de 10,5% équivalent à la Dordogne, mais supérieur d'un point aux niveaux régional (9,5%) et national (9,4%)

Le Sarladais est reconnu pour son image et sa qualité de vie, mais porté principalement par sa filière touristique

1. Diagnostic
et enjeux

- ▶ **Une image et une qualité de vie appréciée :**
 - ▶ **Territoire richement doté** : environnement naturel, patrimoine architectural, dynamisme culturel, pôle santé, gastronomie, cadre de vie...
 - ▶ **Pression foncière** en matière de logement et de locaux d'activité (frein à l'implantation d'investisseurs exogènes)
- ▶ **Des infrastructures qui s'ouvrent (à moins d'une heure : trois aéroports et deux autoroutes), même si l'éloignement reste encore importe par rapport à d'autres territoires**
- ▶ **La présence d'outils de développement économique au niveau du département : Périgord Développement et Périgord Initiative mais difficulté à mesurer les retombées réelles pour le Sarladais**
 - ▶ **Territoire à la croisée de plusieurs limites administratives** (départements, régions) : complexification des échanges avec les territoires limitrophes
 - ▶ **Manque d'équipements structurants** et d'établissements d'enseignement supérieur pour attirer les cadres et leur famille
 - ▶ **Manque de solutions d'immobilier locatif** pour les entreprises en création ou transfert
- ▶ **Un tissu économique porté essentiellement par l'économie résidentielle et la filière tourisme...
... des potentialités à saisir sur les agro-filières et tourisme haut de gamme sur le territoire du Sarladais**
 - ▶ **Faible diversité des filières** présentes sur le territoire du Sarladais (notamment industrielles)
 - ▶ **Demande soutenue en artisanat / BTP** par le tourisme résidentiel

13 zones éparses, en décalage avec les besoins

1. Diagnostic et enjeux

SARLAT ET CARSAC

Deux zones : Madrazès + Vialard
S : 25 Ha / D : 0 Ha / E : 10 Ha
80 ent. et 1.350 emplois

SALIGNAC et ST GENIES

Trois ZA : Les Quatre Routes et deux à La Borne 120
S : 12 Ha / D : 3 Ha / E : 3,6
16 ent. et 140 emplois

LE BUGUE

1 ZA : La Plaine
S : 10 Ha / D : 0 Ha / E : ND
11 ent.

BELVES-ST CYPRIEN

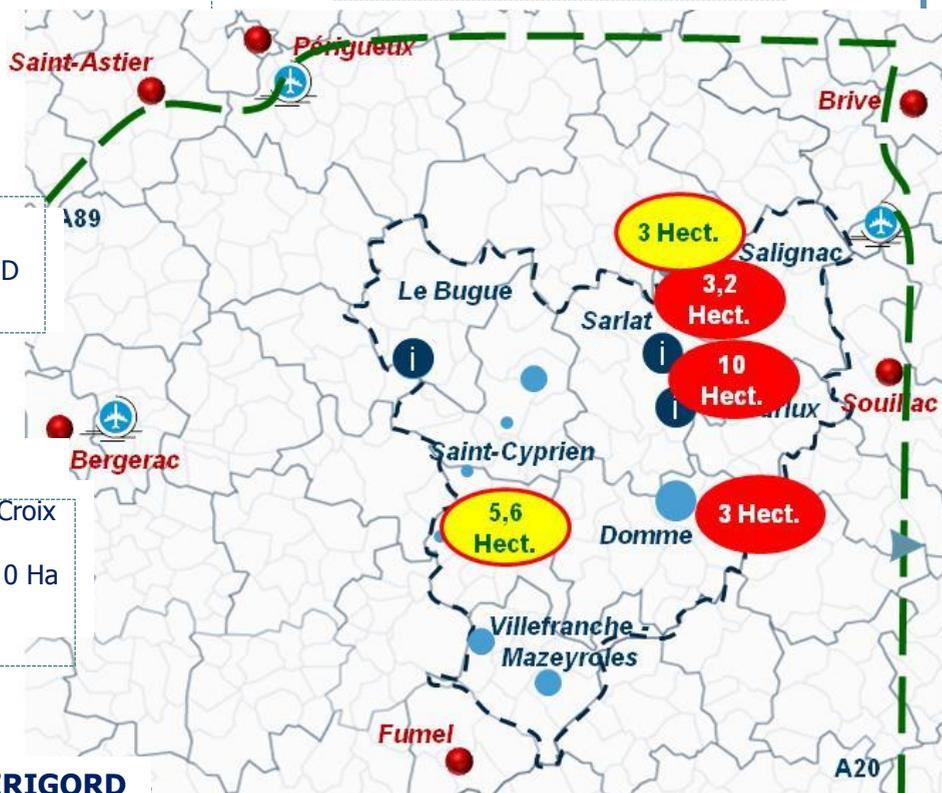
4 ZA : Siorac, La Tullière, La Croix Blanche, Recollat
S : 7,9 Ha / D : 5,5 Ha / E : 0 Ha
13 ent.

VILLEFRANCHE DU PERIGORD

2 ZA : Les Pierres Blanches + Le Bezet
S : 7,2 Ha / D : 0,6 Ha / E : 0 Ha
9 ent.

DOMME

1 ZA : Pech Mercier
S : 10 Ha / D : 0 Ha / E : 3 Ha
14 ent.



► 13 zones pour une superficie totale d'environ 83 Ha

- Répartition homogène sur le territoire
- 3 zones à vocation plutôt industrielle et 10 à vocation artisanale
- 4 zones de +10 Ha (dont 3 zones industrielles), mais aucune disponibilité sur ces zones

► Une offre disponible d'environ 9 Ha

- Dispersée sur 6 sites dont certains mal ou pas aménagés. Un seul est en développement régulier (zae quatre routes)

► Environ 16 Ha en projets d'aménagements à 5 ans sous réserves (maîtrise du foncier, autorisations administratives, prix de sortie) :

- dont 10Ha sur la zone de Vialard
- dont 3 Ha sur la zone de Pech Mercier
- dont 3 Ha sur la Borne 120

Légende

	Zone Industrielle	
	10 ha ou plus	S: surface totale
	Entre 4 et 9 ha	D: surface disponible
	- de 4 ha	E: projets d'extension

Source : retraitements Katalyse

Une qualité des zones du Sarladais préoccupante...

1. Diagnostic
et enjeux

Thèmes	Performance générale	Commentaires
Pertinence du positionnement initial		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Positionnement répondant à un besoin des entreprises à un instant T proche des axes de communication (proximité routes départementales) ▶ ... mais offre à mettre en perspective d'une stratégie de développement
Qualité d'aménagement des espaces privés et publics		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménagements de base insuffisants et non homogènes entre toutes les zones : pas d'éclairage, ni signalétique d'entrée / plan de zone, fléchage entreprises, végétalisation à minima, entretien clôture, infrastructures TIC très inégales... ▶ Pas de règlements de zones à disposition (garant de la qualité et de l'unité des zones dans la durée)
Intégration de la zone à son environnement		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Proximité générale des axes de communication (accès routiers) et infrastructures globalement à disposition (parking visiteurs, parking poids lourd dans quelques zones) ▶ Insertion paysagère parfois correcte
Qualité d'animation		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Animation quasi-inexistante de chaque zone d'activité : pas de référent unique pour renseigner les entreprises des zones, pas d'outil de présentation, pas (ou peu) d'échanges entre les entreprises d'une même zone (pouvant favoriser des partenariats commerciaux)
Cohérence de l'offre de services		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau de services aux entreprises quasi inexistant : pas d'accompagnement des entreprises, pas de salle de réunion commune, pas d'entretien commun d'espaces verts, peu de gestion des déchets, station d'épuration... ▶ Faible niveau de services aux salariés, hormis le volet « bourse de l'emploi » et le développement en cours de la formation professionnelle

Des zones d'activité avec une marge de manœuvre importante d'un point de vue qualitatif en total décalage avec l'image que le territoire peut véhiculer par ailleurs

POINTS POSITIFS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none">▶ Des zones adaptées au choix de développement « au fil de l'eau » du territoire▶ Un cadre de travail agréable, une main d'œuvre stable et qualifiée dans les zones d'activité▶ Quelques belles réussites de chefs d'entreprise, mais autant de parcours individuels▶ Des prix de vente compétitifs : fourchette située entre 5 et 11€/m² dans les zones « rurales »▶ Des espaces en projet (16 Ha) situés sur des zones qui ont fait la preuve de la capacité d'attraction, sous réserve d'un prix de vente au m² qui reste attractif▶ Un projet de schéma de cohérence départementale des ZAE réalisé par la CCI Dordogne sur lequel s'appuyer▶ La volonté des acteurs du développement économique (élus et chefs d'entreprise via l'AIS) d'engager une réelle réflexion stratégique sur le développement des zones d'activité du Sarladais à 5 et 10 ans (30 ans pour le foncier)	<ul style="list-style-type: none">▶ Aucune disponibilité à court terme sur les 4 grandes zones du territoire (dont les 3 zones à vocation plutôt industrielle) => <u>urgence conjoncturelle</u>▶ Une stratégie qui part de l'offre et pas de la demande. Peu d'écoute / analyse des besoins des entreprises▶ Pas de concertation ni d'outils commun en matière d'aménagement ou de promotion / commercialisation des zones▶ Des zones considérées comme des outils de promotion immobilière des collectivités et non ancrées dans une stratégie de développement économique global▶ Pas de traitement qualitatif de la très grande majorité des sites d'accueil. Une faible offre de services sur la quasi totalité des sites (ni aux entreprises, ni aux salariés)▶ Une tension sur le prix du foncier en périphérie urbaine fortement pénalisante pour l'intérêt économique général si elle n'est pas maîtrisée

Des disponibilités sur les territoires voisins du Sarladais, avec un rapport qualité / prix globalement compétitif

1. Diagnostic et enjeux

Périgueux

6 ZA : Cré@vallée, PériOuest...
 S : ~200 ha – D/E: 28 ha
 Extension prévue en 2014 sur Cré@vallée
 Prix : 20 – 35 € / m² HT HC
 ++ : une zone emblématique, collaboration collectivités / entreprises, moyens humains dédiés au développement économique

Bergerac

6 ZA : Zone de Campréal, ZAE Porte de la Dordogne, Pôle industriel de la Poudrerie...
 S : 120 ha – D/E: 70 ha (long terme) → zones saturées à court terme
 Prix : 15-20 € / m² HT HC
 ++ : espaces de mixité, accompagnement des porteurs de projet



Sarladais

13 ZA
 S : 83 ha – D : 9 ha – E : 16 ha (long terme) → zones de plus de 10 ha saturées à court terme
 Prix : 5 à 26 € / m² HT HC

Brive la Gaillarde

3 ZA : Brive Ouest, La Nau, ZA Brive Laroche
 S : 400 ha sur département – D/E: 200 ha sur département
 Prix : 10-12 € / m² HT HC pour zones des SYMA, 20 – 30 €/m² pour autres
 ++ : gamme de produits, collaboration étroite entre acteurs

Souillac

2 ZA : ZA du Parc des Combes, Parc du Haut-Quercy
 S : 20 ha – D/E: 2 à 5 ha (+150 ha sur Parc du Haut Quercy à terme)
 Prix : 10 € / m² HT HC
 ++ : une zone emblématique, un projet d'envergure à venir avec une gouvernance mixte

Cahors

1 ZA : Cahors Sud
 S : 45 ha – D/E: 22 ha
 Extension possible
 Prix : 15 € / m² HT HC
 ++ : accompagnement complet de l'entreprise, réflexion à long terme

Légende

- ZA structurantes
- S: surface totale
- 2 Nombre de zones sur une même commune
- D/E: surface disponible à court et moyen terme

Source : retraitements Katalyse

Des enjeux nettement affirmés tout au long de la démarche pour ce schéma de développement

1. Diagnostic et enjeux

▶ Enjeu quantitatif & temporel

- ▶ Éviter l'éparpillement de petites zones non structurantes venant répondre en urgence aux besoins par manque d'anticipation → impact paysager et sur la pression foncière
- ▶ Permettre une programmation de l'offre « justement dimensionnée » afin d'éviter l'alternance entre absence de disponibilités ou situation de sur-offre : → pouvoir assurer l'accueil de projets à court terme

▶ Enjeu qualitatif

- ▶ Améliorer la qualité globale de l'offre proposée afin d'être en mesure de répondre aux attentes des entreprises, y compris celles non situées actuellement sur une ZA
- ▶ Définir des principes / bonnes pratiques partagées pour trouver une réponse cohérente aux conflits d'usage

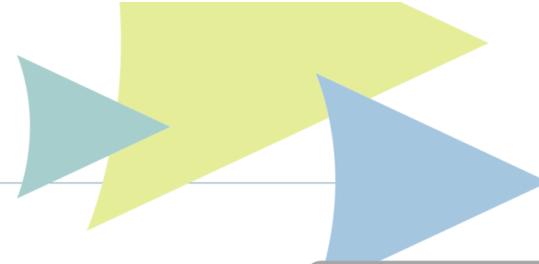
▶ Enjeu géographique

- ▶ Initier une démarche concertée pour mettre en perspective l'offre en projet et faire en sorte que les EPCI disposent d'une vision élargie assurant un arbitrage pertinent dans leurs propres projets

▶ Enjeux transversaux

- ▶ Augmenter la connaissance du marché du foncier afin d'améliorer la programmation de l'offre et limiter les effets de pression sur les prix
- ▶ Améliorer le niveau de suivi et d'accompagnement de la demande endogène sur l'ensemble du territoire
- ▶ Professionnaliser l'accueil, l'implantation et le développement des entreprises
- ▶ Mettre en réseau les acteurs et tendre vers un guichet unique

Ces enjeux sont le préalable à la définition d'un schéma de développement des zones à 10 et 30 ans



▶ **Introduction**

18h45 => 19h00

▶ **Synthèse du diagnostic et grands enjeux**

19h00 => 19h15

▶ **Synthèse des grands principes du schéma de développement**

- ▶ Cadre général
- ▶ Organisation de l'offre
- ▶ Qualité des zones
- ▶ Animation des acteurs

19h15 => 19h45

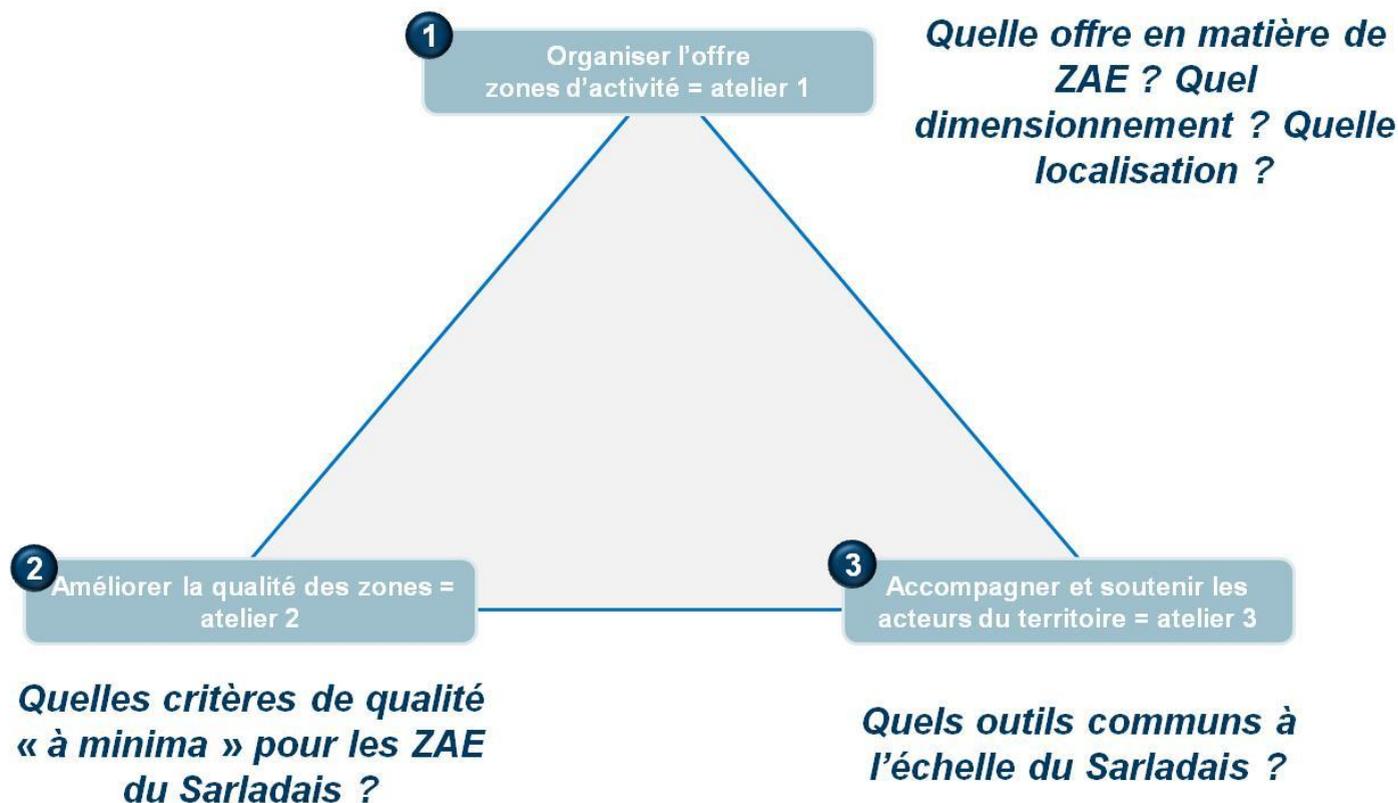
▶ **Synthèse des travaux à mener à court terme**

19h45 => 20h00

▶ **Annexes**

► Un schéma de développement qui repose sur les trois briques

- L'organisation de l'offre de zones d'activités
- Un référentiel qualité vecteur d'image et d'unité pour le territoire. C'est aussi un outil pédagogique à destination des élus et aménageurs
- Des mesures d'accompagnement et d'ingénierie au profit des collectivités pour les aider dans leur réflexion sur leur propre foncier économique



- ▶ **Actuellement 13 zones d'activités avec le besoin de les intégrer collectivement dans un schéma cible d'organisation à l'échelle du Sarladais**
 - ▶ Ce schéma concerne les implantations futures, aucune migration d'activités n'étant prévue

- ▶ **Nécessité pour autant d'adapter certaines zones afin de mettre à disposition des entreprises du territoire certains équipements spécifiques (fibre optique, station d'épuration...) leur permettant de se développer**
 - ▶ Importance pour le développement économique du territoire de privilégier le développement des principales zones d'activité à proximité des infrastructures porteuses d'opportunités (axe nord/sud : proximité avec l'aéroport de Brive et contournement de Sarlat), afin d'optimiser leur desserte par les axes de communication

- ▶ **Il semble donc opportun de créer des pôles d'attractivité sur le Sarladais afin de :**
 - ▶ Gagner en lisibilité sur l'offre économique du Sarladais et donc en attractivité
 - ▶ Structurer davantage la ou les filières mises en avant
 - ▶ Attirer des entreprises sur ces pôles via des services spécifiques à ce secteur
 - ▶ Créer des synergies entre les différentes entreprises
 - ▶ Tirer vers le haut les 13 zones d'activités du Sarladais

► Proposition d'organisation en Sarladais :

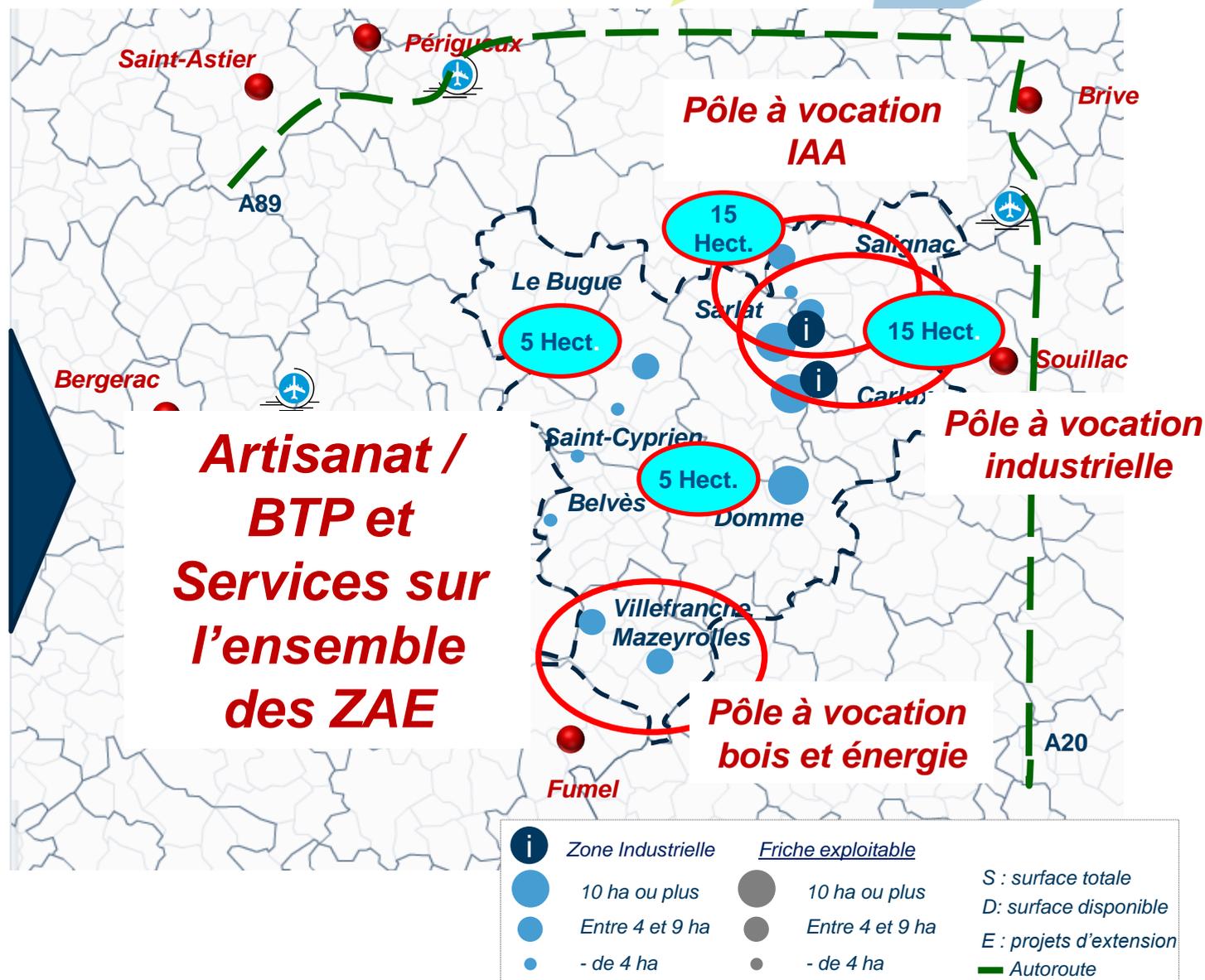
Secteurs d'activité	Localisation	Pré-requis	Éléments structurants
Une couverture territoriale artisanat - services			
Artisanat et BTP	les 13 zones	améliorer l'aménagement et l'équipement	ateliers relais ?
Services			pépinière(s) ?
Proposition de pôles d'attractivité			
Industrie agroalimentaire	identifier un pôle d'attractivité : ZAE borne 120 et/ou quatre routes ?	proximité des grands axes de communication	-station de méthanisation -station d'épuration (à prévoir) -raccordement aéroport (à prévoir)
Industries	ZAE de Vialard	proximité des grands axes de communication	- station d'épuration et tissu industriel environnant -déviation départementale (projet)
Bois et énergie	Sud du Sarladais	Espace	

60 à 65 hectares à aménager **en plus** des développements prévus actuellement (objectif à 30 ans)

2. Grands principes du schéma

▶ Travaux sur la base des estimations du cabinet Katalyse

- ▶ Offre prévisionnelle prévue à horizon 10 ans : ~ 25 Ha (dont 16 ha déclarés en projet)
- ▶ Demande prévisionnelle à horizon 30 ans : ~ 65 Ha



- ▶ **Proposition d'organiser l'offre en foncier à vocation économique du Sarladais autour de 13 zones**
 - ▶ Les activités d'artisanat et de services ont vocation, ainsi que le BTP, à s'implanter sur l'ensemble du Sarladais si les zones améliorent leur équipement / infrastructures
 - ▶ **Trois pôles d'attractivité « spécialisés » à mettre en avant au sein du Sarladais :**
 - ▶ Industrie agro-alimentaire
 - ▶ Industrie
 - ▶ Bois et énergie
- ▶ **Il semble nécessaire de disposer en permanence d'un stock disponible de foncier à vocation économique :**

STOCK DISPONIBLE	2 hect. sur CARSAC AILLAC
	2 hect. sur BORNE 120
	1 hect. par zone

- ▶ **Point d'attention à avoir en tête : impact du futur découpage des communautés de communes sur le regroupement, l'équipement et la commercialisation des ZAE**

Des critères « à minima » à mettre en œuvre sur l'ensemble des zones du Sarladais

- ▶ **Disposer, avant toute création ou extension de zones, d'études préalables et de documents précis :**
 - ▶ Projet de zone / cahier charges / plan de commercialisation bien défini (avec critères construction bâtiment BBC)
 - ▶ Règlements de zones (dont tronc commun valable pour toutes les ZAE)
- ▶ **Disposer d'aménagements communs par zone**
 - ▶ Espaces verts et voiries
 - ▶ Signalétique commune à mettre en place en concertation avec les entreprises (réflexion nom commun générique aux 13 zones) et plans de zone visibles en entrée de zone
 - ▶ Muret en façade avec boîte aux lettres identiques
 - ▶ Traitement harmonisé du mobilier urbain en cohérence : éclairage, poubelles
 - ▶ (vrai) débit ADSL à minima dans toutes les zones
- ▶ **Proposer des services aux entreprises**
 - ▶ Point Poste à moins de 10 minutes
 - ▶ Gardiennage collectif ou gestion partagée des compétences uniquement pour les grandes zones et restaurant si opportunité commerciale (ex . ZAE Vialard)
- ▶ **Mettre en place des outils (communs) de suivi des zones**
 - ▶ Assurer le suivi de la zone (respect des cahiers des charges, connaissance des ventes et mutations ...) centralisé et outillé (tableaux de bord, état des disponibilités...)
 - ▶ Réalisation et actualisation annuelle d'un support de présentation des zones du Sarladais (avec carnet de contacts disponibles pour réponses rapides aux demandes)
 - ▶ Appui d'un référent pour les 13 zones : 1er lien entre collectivités et entreprises, en charge d'assurer le suivi avec les binômes existants

- ▶ **Une mise en œuvre à lancer zone par zone dès 2013**
 - ▶ Etat des lieux détaillés à réaliser au 1er semestre 2013 pour décrire la marche à « monter » afin de programmer les investissements nécessaires (cf dotations Etat + CRA + CG)
 - ▶ Arbitrage zone par zone du pilotage des investissements
 - ▶ Suivi de la mise en œuvre : dès 2013, par l'animation en liaison avec la gouvernance
- ▶ **Des travaux communs à lancer en groupe de travail : règlements de zone , supports de suivi des zones...**

ENJEUX

- ▶ Professionnaliser l'accueil, l'implantation des entreprises pour favoriser leur développement
- ▶ Améliorer le niveau de suivi et d'accompagnement de la demande locale sur l'ensemble du Sarladais
- ▶ Mettre en réseau les acteurs et tendre vers un guichet unique
- ▶ Augmenter la connaissance du marché du foncier afin d'améliorer la programmation de l'offre et limiter les effets de pression sur les prix



Actions à lancer prioritairement

OBJECTIFS

- ▶ Développer la coopération entre élus et entreprises
- ▶ Mutualiser l'animation des zones : professionnaliser les tâches d'accueil-information, d'implantation, de développement des zones et des entreprises, de mobilisation et d'animation des acteurs...
- ▶ Harmoniser les bonnes pratiques de création / extension des zones via l'élaboration partagée d'un guide présentant schématiquement les étapes de réalisation
- ▶ Être plus efficaces dans la collecte / partage d'informations sur les projets d'implantations et piloter efficacement la réponse apportée aux investisseurs externes
- ▶ Coordonner la problématique foncière à vocation économique à l'échelle du Sarladais (connaissance et suivi des besoins prévisionnels en foncier)
- ▶ Mettre les outils « formation professionnelle » et « compétences » au service du schéma des ZAE
- ▶ Créer une offre immobilière adaptée aux entreprises de petite production et de services

OUTILS



Gouvernance mixte élus / entreprises (périodicité à définir) par zone et à l'échelle du Sarladais

- ▶ Tendre vers des outils de gestion collective (ex. SIDES)



Recrutement d'un professionnel confirmé, au service de toutes les ZAE, en charge de l'animation

- ▶ Réalisation d'un guide de bonnes pratiques pour diffusion auprès des aménageurs et EPCI



Tableau de bord commun du foncier disponible

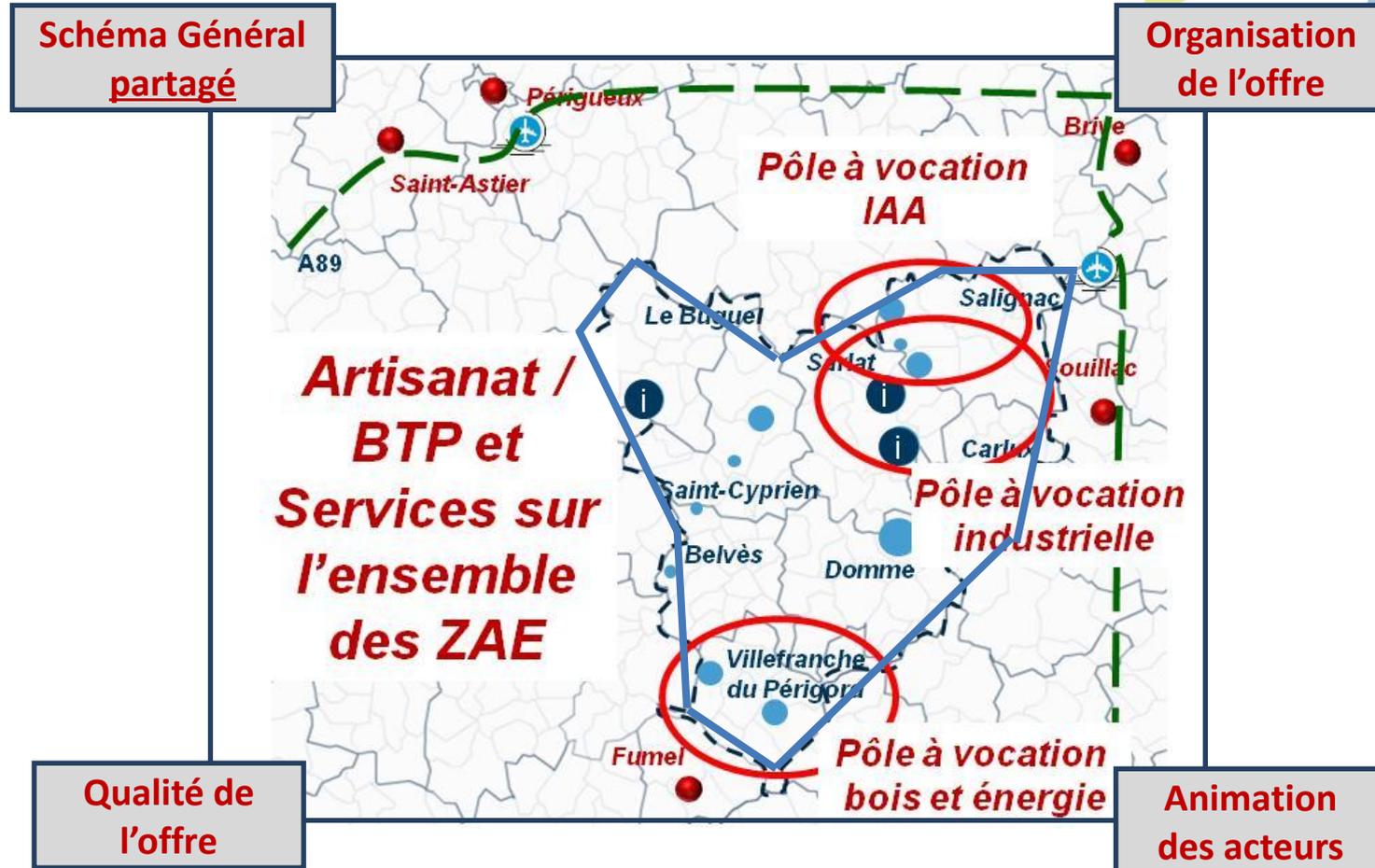


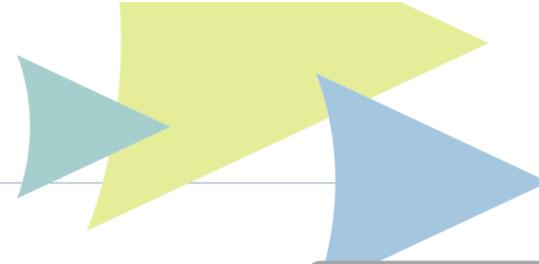
Outils de promotion / communication communs (à définir)

- ▶ Pépinière / hôtel d'entreprise / ateliers relais

En synthèse : les 4 piliers du schéma de développement des ZAE en Sarladais

2. Grands principes du schéma





▶ **Introduction**

18h45 => 19h00

▶ **Synthèse du diagnostic et grands enjeux**

19h00 => 19h15

▶ **Synthèse des grands principes du schéma de développement**

- ▶ Cadre général
- ▶ Organisation de l'offre
- ▶ Qualité des zones
- ▶ Animation des acteurs

19h15 => 19h45

▶ **Synthèse des travaux à mener à court terme**

19h45 => 20h00

▶ **Annexes**

Synthèse des travaux à mener RAPIDEMENT (2013)

3. Travaux à court terme

Thème	Actions	Qui	Quand
► Organisation de l'offre			
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Trouver des solutions pragmatiques pour les porteurs de projets actuels Aucune offre disponible à très court terme sur les zones de Vialard et de la Borne 120 => validation collective que les porteurs de projets actuels intéressés par l'agglomération seront orientés vers les Quatre Routes 	Coordination CC Sarlat et Salignac + commune de St Geniès	2013
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Préciser / planifier les investissements à 5 – 10 ans (carte) et quantifier la réserve foncière à 30 ans : organisation de l'offre à l'échelle du Sarladais ▶ Accompagner la réflexion des EPCI sur la compétence « économie - ZAE » ▶ Répondre aux besoins des entreprises de production hors ZAE 	Faire valider le schéma ZAE par les EPCI volontaires	S2 - 2013
► Qualité des zones			
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valider les critères de qualité « à minima » des zones du Sarladais 	Collectivement	S1 - 2013
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réaliser un état des lieux détaillés zone par zone pour décrire la marche à « monter » afin de mettre en application ces critères 	Binômes	S1 - 2013
► Animation des acteurs			
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d'une gouvernance mixte élus / entreprises, par zone et à l'échelle du Sarladais <ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuivre les rencontres mixtes initiées ▶ Définition des modalités précises : périodicité, définition des objectifs annuels précis 	Tous les acteurs volontaires	Immédiat
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lancement du recrutement d'un professionnel confirmé, pour l'animation de toutes les ZAE sur une période test de 12 mois (2013) <ul style="list-style-type: none"> ▶ Valider les priorités du poste : connaissance générale, mise en place d'outils communs, garant de la cohérence entre zones, promotion, valorisation... ▶ Valider les modalités financières et opérationnelles 	Portage à définir Pilotage du poste par la gouvernance	Mission en 2013

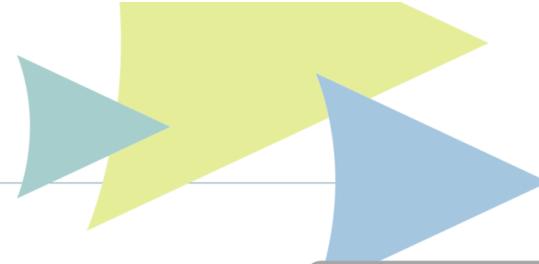
QUESTIONS ET DEBAT



POSITION DES ELUS EN CHARGE DES ZONES D'ACTIVITE



QUELS OBJECTIFS SONT RETENUS POUR 2013 ?



▶ **Introduction**

18h45 => 19h00

▶ **Synthèse du diagnostic et grands enjeux**

19h00 => 19h15

▶ **Synthèse des grands principes du schéma de développement**

- ▶ Cadre général
- ▶ Organisation de l'offre
- ▶ Qualité des zones
- ▶ Animation des acteurs

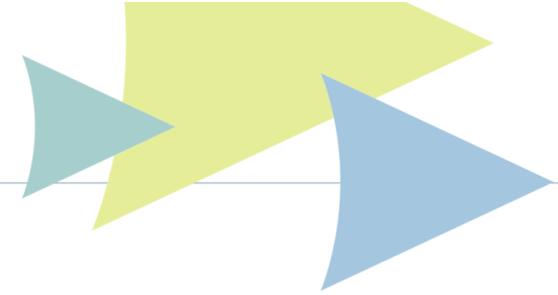
19h15 => 19h45

▶ **Synthèse des travaux à mener à court terme**

19h45 => 20h00

▶ **Annexes**

Rappel des groupes de travail



▶ GT1 : Organisation de l'offre

- ▶ Laurent Tripied (Kpar3) **Pilote** / JM Laval (CRDA)
- ▶ Alain Noël / ZAE Vialard
- ▶ Francis Dutard / ZAE St Cyprien-Belvès
- ▶ Rémy Royère / ZAE Madrazès
- ▶ Thierry Malaurie / ZAE Pech Mercier/VdP/Mazeyrolles

- ▶ Philippe Cadiot / ZAE borne 120
- ▶ Gaston Gentet / observateur
- ▶ Christian Bordes / ZAE des quatre routes

▶ GT2 : Qualité des zones

- ▶ Etienne Cloup (AIS) **Pilote** / G. Touchaleaume (CM)
- ▶ Jean-Pierre Gascou / ZAE Mazeyrolles-Pech Mercier/VdP
- ▶ Laurent Chambon / ZAE Vialard
- ▶ Patrick Petit / ZAE St Cyprien-Belvès
- ▶ M.Manouvrier / ZAE des quatre routes

- ▶ Mme Afano / ZAE borne 120
- ▶ M.Vigier / ZAE des quatre routes
- ▶ M.Garrouty / ZAE borne 120

▶ GT3 : Accompagnement des acteurs

- ▶ James Chatenoud **Pilote** / F. Vidilles (remplacement CCI)
- ▶ M.Sougnoux / ZAE Vialard
- ▶ M.Aschenbacher / ZAE St Cyprien-Belvès
- ▶ M.Azam / ZAE Pech Mercier/VdP/Mazeyrolles

- ▶ M.Macrez / ZAE des quatre routes
- ▶ Alain Vilatte / ZAE borne 120
- ▶ Gérard Teillac / CRDA du Périgord Noir